

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trente mai deux mille treize, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 23/05/2013

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 38

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Christine RIFFAUD, Hervé VALADAS, Bernard DUMONT, Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Jean-Pierre ESTRADÉ, Jean-Pierre MORLON, Pierre LANGLADE, Paul DUCHEZ, Marie-Hélène BAGNAUD (en remplacement de Gérard BEAUBIER), Gérard BARRAUD, Jean-Claude BASSET, Jean-Louis BREGAINT, Daniel CADET, Sylvette CHADELAUD, Daniel CHAPOULAUD (en remplacement de Monique REIX-BUSSY), Catherine CELESTIN, Patrick DESCHARLES, Carole DUFOUR (en remplacement de Camille DUDOGNON), Arlette DEMAR, Roger DESROCHES (en remplacement de Dominique GILLES), Dominique DUNAUD, Alain FAUCHER, Rémi JANDAUD, Hubert LEHMANN, Edith LERENARD, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Henri PALA, Emmanuel POISSON, Claude REYGAUD (en remplacement de Yves CHABRIER), Sabine VINCENT, Odette WENCLICK (en remplacement de Valérie GIROIR),

**EXCUSES :** Catherine GAUTHIER, Philippe STEYAERT, Béatrice DUFOUR.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## **2013-085 : BUDGET SICTOM – DECISION MODIFICATIVE N°02**

- Vu** l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,  
**Vu** l'arrêté préfectoral 28 décembre 2012 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,  
**Vu** la délibération 2013-020 approuvant le budget primitif 2013 du budget annexe du SICTOM  
**Vu** la délibération 2013-036 portant approbation de l'affectation du résultat 2012 du budget annexe du SICTOM  
**Vu** la délibération 2013-037 approuvant la décision modificative n°01 du budget primitif 2013 du SICTOM

Pour permettre l'acquisition de la parcelle E737 à Saint-Léonard de Noblat, au lieu-dit Le Raca pour permettre la création d'une aire de stockage des bâches agricoles, Monsieur le Président soumet la présente décision modificative.

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>					
Article	Op	Fonc	Libellé	Ajout / Retrait	Nouveau montant
022			Dép. Imprévues	-1 000,00	46 972,00
6227			Frais acte	1 000,00	1 000,00
				<b>0,00</b>	

## **SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>					
Article	Op	Fonc	Libellé	Ajout / Retrait	Nouveau montant
020			Dép. Imprévues	-1 000,00	2 715,00
2111			Achat terrain	1 000,00	1 000,00

**Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par  
35 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**Approuve** la décision modificative n°02 du budget du SICTOM pour l'année 2013 conformément aux tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le

Certifié exécutoire  
Reçu à la Préfecture  
le :  
Publié ou notifié  
Le :

Le Président.



Jean-Claude LEBLOIS

Bienvenue Jean-Claude LEBLOIS RT / COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

[Accueil](#) | [Administration](#) | [Préférences](#) | [Aide](#)  
Déconnexion

## Actes Soumis au Contrôle de Légalité

[Actes en cours](#)

[Création d'acte](#)

[Recherche](#)

### Accusé de réception préfecture

 Imprimer  Envoyer

Objet de l'acte : BUDGET SICTOM- DECISION MODIFICATIVE N.02

---

Date de transmission de l'acte : 11/06/2013

Date de réception de l'accusé de réception : 11/06/2013

---

Numéro de l'acte : 2013-085 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20130530-2013-085-DE

---

Date de décision : 30/05/2013

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires